

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil Municipal

2018 – 09 – 12 - ALIÉNATION DE GRÉ A GRÉ D'UN BIEN COMMUNAL

L'an deux mil dix-huit, le vingt septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS.

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 septembre 2018

PRÉSENTS :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY, Annie DUROUX, Ludovic DUCOURAU, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, François-Xavier RAHIER, Bruno DUMONTEIL, Mireille MAZURIER, Bernard COLLINET, Tony LOURENÇO, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Alain POLI, Jacques CHAUVET, Sylviane STOME, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION

Patrick MALVAES donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Monique POISSON donne procuration à Annie DUROUX

Nicole NUGEYRE donne procuration à Ludovic DUCOURAU

Maryse LALANDE donne procuration à David DELIGEY

Sylvie BANSARD donne procuration à Évelyne DONZEAUD

Michèle BOURGOIN donne procuration à Xavier PARIS

Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ

Danièle DUBOURDIEU donne procuration à Bruno DUMONTEIL

Jérémy DUPOUY donne procuration à Sylviane STOME

Maxime KHELOUFI a été nommé secrétaire de séance

La Ville de Gujan-Mestras dispose d'une nacelle hydraulique sur base de marque Mercedes Sprinter immatriculée 2826 RK 33, acquise le 22 septembre 2003 pour un montant de 66 000 €, qu'il convenait de réformer eu égard à son kilométrage (180 000 km) ainsi qu'à l'absence définitive de pièces de rechange.

Plusieurs entreprises ont fait néanmoins part de leur intérêt quant à l'acquisition de ce véhicule.

L'offre la mieux disante a été remise par la société BF ELEC représentée par Monsieur Eric GUICHAOUA-ARZEL, dont le siège social est sis 551 avenue de l'aérodrome à la Teste de Buch, avec un montant d'acquisition s'élevant à 7500 € TTC.

Il convient dès lors d'accepter de céder ledit bien en l'état aux conditions précitées.

Je vous demande donc :

- d'accepter le principe de cession, en l'état, d'une nacelle hydraulique sur base de marque Mercedes Sprinter au bénéfice de la société BF ELEC représentée par Monsieur GUICHAOUA-ARZEL, pour un montant de 7500 € TTC ;
- d'autoriser, le Maire, ou son représentant, à signer tout document à intervenir.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

Marie-Hélène DES ESGAULX
Maire de Gujan-Mestras



Affiché le... 25 septembre 2018
GUJAN-MESTRAS le... 25 septembre 2018